

Florine Pessotto-Bueche à l'Action sociale

La nouvelle conseillère municipale d'Alternative régionale & communale (ARC), Florine Pessotto-Bueche, est officiellement entrée en fonction ce 1^{er} mai. Elle conserve le département Action sociale dirigé jusque-là par Mélanie Zwahlen-Erard, démissionnaire.



Mélanie Zwahlen-Erard, à gauche, et Florine Pessotto-Bueche entourent le maire Patrick Tanner à l'issue du passage de témoin au sein du Conseil municipal.

Florine Pessotto-Bueche a participé à sa première séance de l'Exécutif imérien mardi. Aucun des six autres membres n'ayant confirmé sa volonté de changer de département à cette occasion, la dernière arrivée reprend l'Action sociale. Elle chapeaute ainsi le service social, l'agence AVS, le programme d'occupation du vallon de Saint-Imier et environs ainsi que

l'Espace jeunesse d'Erguël. Elle présidera par ailleurs les trois commissions communales permanentes de l'action sociale, de la santé et de la jeunesse.

Florine Pessotto-Bueche siégeait au Conseil de ville depuis 2011. Elle a présidé le Législatif en 2015. Pour sa part, Mélanie Zwahlen-Erard avait été élue au Conseil municipal lors du renouvellement général des autorités, le 30 novembre 2014. Elle avait précédemment siégé au Conseil de ville durant deux législatures et avait occupé le perchoir en 2013. Dans l'attente d'un heureux événement, elle a décidé de privilégier sa vie familiale et professionnelle.

A l'heure du passage de témoin, le maire Patrick Tanner a rendu hommage au travail imposant effectué par Mélanie Zwahlen-Erard au cours des 28 mois passés à l'Exécutif. Il a adressé les traditionnels mots de bienvenue à Florine Pessotto-Bueche, tout en lui souhaitant de prendre beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions de conseillère municipale. Il les a chaleureusement remerciées toutes les deux pour leur engagement passé et futur au service de la collectivité.

Mont-Soleil : le plan d'affectation prend du retard

Présenté en juin 2016, le projet de plan d'affectation de Mont-Soleil prend du retard. L'accueil qui lui a été réservé par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) est plutôt tiède.

Ce projet reflète la volonté du Conseil municipal d'encourager une urbanisation douce de Mont-Soleil. Il poursuit deux objectifs principaux : garantir une certaine égalité de traitement entre les propriétaires fonciers et ménager les caractéristiques naturelles et paysagères du site.

Le projet de plan d'affectation, tel qu'il leur a été soumis pour information en juin de l'année dernière, a été plébiscité par les propriétaires et les habitants de Mont-Soleil. A la suite de la consultation, il a été remis à l'OACOT pour examen préalable.

L'accueil qui lui a été réservé est plutôt tiède. Il subsiste des divergences de vue entre la Municipalité de Saint-Imier et l'OACOT sur le statut et le devenir de Mont-Soleil. Tous deux travaillent conjointement à trouver une issue favorable à tous les intérêts en présence dans les meilleurs délais.

Nonagénaire

Le 28 avril dernier, John Buchs, conseiller municipal, et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la rue du Midi 2 pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de Mme Marthe Achermann. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

(cm)

Saint-Imier, le 3 mai 2017